

Cannabis de synthèse : la « chimique » à la Réunion et à Mayotte

La « chimique » est une appellation qui désigne un mélange contenant des cannabinoïdes de synthèse. Très accessible depuis quelques années à Mayotte, elle est principalement consommée par des hommes jeunes en situation de précarité ou de fragilité sociale. Aujourd’hui, elle est aussi utilisée à la Réunion.

L’usage de la chimique peut provoquer des décompensations psychiatriques et des troubles du comportement.

À la Réunion, entre janvier 2018 et avril 2019, plusieurs cas d’hospitalisations plus ou moins sévères en lien avec une prise supposée de la « chimique » ont été signalés.

Les cannabinoïdes de synthèse ne sont pas du cannabis. Ils ne contiennent pas de THC le principal composant actif du cannabis. Ce sont des drogues parfois puissantes aux effets indésirables imprévisibles qui peuvent être graves. Il est recommandé la plus grande prudence si l’on est amené à en consommer et notamment de n’en prendre que de très petites quantités à la fois.

Consultez la fiche « [cannabis de synthèse](#) » pour plus d’informations sur les drogues que l’on regroupe sous cette appellation.

Article en lien :

[La liste des cannabinoïdes de synthèse interdits en France s’élargit](#)